



Des enfants clandestins, passés du côté français, débarqués d'Anjouan sur une plage de Mayotte, dans l'archipel des Comores. Image extraite d'un reportage filmé la nuit du 29 octobre 2005

Epilogue des noyés*

de Alain Kamal Martial
mise en scène Thierry Bedard

un épilogue pour renforcer le sens des récits pour ne pas "chasser" de notre mémoire
les milliers de noyés échoués sur les rives de Mayotte.

reprise Bonlieu, Scène nationale Annecy / **8 novembre 2007**
créé au Théâtre du Grand Marché, Centre Dramatique de l'Océan Indien à La Réunion le 1^{er} décembre 2005
dans le cadre de la manifestation *L'œil du cyclone*

* le titre du texte original (quatrième version) est *Epilogue des noyés du kwassa-kwassa sur la plage où pourrit leur viande*

de l'étranger(s)

07

notoire | 17 rue de Clignancourt 75018 Paris | 01 42 23 82 76 | 06 89 98 29 73 | notoiremc@wanadoo.fr | Thierry Bédard | Marie Cassal

Epilogue des noyés

note d'intention et extrait du texte

Qu'auraient dit ceux qui à un moment donné ont la langue coupée, la gorge nouée par les lois de l'immigration, ceux qui à bord d'embarcations de fortune, à bord des kwassa-kwassa, tentent d'atteindre l'autre rive, ceux qui crèvent devant leurs rêves dans la parenthèse des frontières ? Dans *l'Epilogue des noyés*, ce sont les voix des cadavres des noyés du kwassa-kwassa qui se lèvent depuis les plages des Comores où ils se décomposent pour dire aux vivants muets un mal de notre temps ...

Alain Kamal Martial

(...)

C'était un coup de matraque à la nuque et mon front en avant plongé dans l'eau verte de sel ou dans la mare rouge de mon sang, j'ai vu mes noyés dans la mare rouge de mon sang, mes noyés flottent dans l'eau verte de sel ou dans la mare rouge de mon sang, un filet de sang à leurs narines et à leurs oreilles, l'eau de sel ou la mare de mon sang pénètre leurs orifices, ils sont là leur mort posée à côté de ma mort qui attend mon instant, leurs rêves décomposés à côté de nos rêves composés que je recompose et pose : j'atteindrai l'autre rive ! Je franchirai le front... de mer. Je vendrai au marché.

Je vous parle de mes noyés toussant leur suffocation et leurs yeux blancs exorbités, ce n'étaient plus leurs yeux, c'étaient des tissus de chair dilatés et des veines remplies d'eau de sel ou de la mare de mon sang, leurs yeux hurlaient un cri de strangulation, un vagissement de rupture de la gorge, un cri assourdi d'éborgement et le bruit de la chasse d'eau qu'on tire... j'ai vu leurs bouches, elles étaient béantes, larges comme des parenthèses, ouvertes, j'ai vu mes noyés, le blanc de leurs yeux et leur langue longue et renversée... nous étions encore cinquante flottant comme des selles dans les eaux des latrines, puis on tire la chasse d'eau, puis quarante neuf, puis quarante huit, puis quarante sept...

Ils se sont noyés dans l'eau de sel ou dans mon sang leur langue retournée, je les ai comptés de un à moi, ils se sont noyés comme les selles dans les eaux chassées des latrines, je les ai comptés un œil dans leurs quatre-vingt dix huit yeux blancs et l'autre œil sur terre d'en face, mes yeux furent un pont entre les rives du marché que nous voulions atteindre et les quarante neuf noyés avalés par le gosier du lagon comme les selles au fond des latrines. Leurs yeux étaient blancs et leur langue longue pendante renversée.

Les yeux blancs des noyés me regardent, les visages des noyés me suivent encore, leur langue renversée, leur corps déjà remplis d'eau, ils sont lourds.

Combien se sont noyés ici ?

Combien ?

Ils ne me lâcheront pas les yeux de mes noyés, ils sont dans mes yeux, ils ont l'eau dans la bouche, des maillons de visages noyés, des maillons de langues pendantes renversées, des maillons de noyés morts insoupçonnés se posent sur mon visage.

Des enfants, filles et garçons, des pères, des mères, des jeunes gens aux visages sans rides, nos femmes enceintes, ils ne me lâcheront pas mes noyés morts, ils ne me lâcheront pas, les visages de mes noyés morts ne me lâcheront pas...

de l'étranger(s) 07

Epilogue des noyés

distribution et dates

Texte

Alain Kamal Martial

commande d'écriture de notoire / de l'étranger(s), Paris

mise en scène

Thierry Bedard

avec

Hamza Hamada Mounir et anonymes

Images

Frédéric Bouvier

d'après un reportage tourné la nuit au large d'Anjouan et Mayotte, le 29 octobre 2005.

création sonore

Jean Pascal Lamand

Vidéo

Olivier Heinry / Romain Chantreau

Journal

Thérèse Troïka

Coproduction :

notoire / de l'étranger(s), Paris
Centre Dramatique de l'océan Indien
Service culturel de la Collectivité
Départementale de Mayotte
Compagnie IstaMbul (Mayotte)

Avec le soutien du Fonds d'échanges artistiques et culturels pour l'Outre-mer

et le soutien pour la reprise du Centre Culturel André Malraux /Vandoeuvre les Nancy

notoire est conventionnée par la Drac Ile de France.

Thierry Bedard – notoire est artiste associé à Bonlieu Scène nationale d'Annecy dans le cadre du centre d'art et de création

Tournée - 2007

8 au 9 novembre 2007

Bonlieu, Scène nationale / Annecy

15 novembre 2007

Le Trident, Scène nationale / Cherbourg

20 novembre 2007

La Passerelle, Scène nationale / Gap

27 au 28 novembre 2007

Centre culturel André Malraux, Scène nationale / Vandoeuvre-lès-Nancy

Les "Epilogues" seront disponibles en tournée la saison 2008/2009

de l'étranger(s) 07

Epilogue des noyés

Entretien avec Thierry Bedard

Dans la pièce, d'où provient la force de "la voix des sans voix"?

La "voix des sans voix" pour Alain Kamal Martial, c'est la voix des êtres sans parole, ou qui ont été privés de parole après avoir subi l'extrême violence du monde. Dans l'Epilogue des noyés, ce sont les noyés qui parlent, qui nous parlent et qui se remémorent la fuite d'une vie de misère.

Quels sont les propos qui vous ont le plus ému?

Chaque mot de ce texte me touche profondément, mais les dernières phrases sont terribles, ou il est juste demandé que chacun regarde yeux dans les yeux le blanc des yeux des noyés. Et pas seulement des noyés des kwassa-kwassa - ces barques à fond plat qui tentent les traversées entre les îles des Comores -, mais des noyés échoués sur toutes les côtes de l'Europe ...

Comment, par votre travail de mise en scène, avez-vous souhaité être à la fois complice de l'auteur et exprimer (ou simplement suggérer) l'imaginaire contenu dans l'oeuvre?

C'est un travail d'une très grande simplicité, et qui en même temps est très complexe à traiter : c'est la voix d'un noyé que l'on entend, un noyé qui va révéler sa présence de chair d'une manière étrange; il se mêle à nos corps entassés. C'est un travail lié au rythme interne de la poétique du texte, qui devient rythme musical. Il y a un dispositif sonore qui nous permet d'entendre de la musique mahoraise et "la vie" du marché à Mamoudzou, le marché ou échouent bon nombre de "clandestins" - entre guillemets car le terme est une insulte à Mayotte. Mais c'est surtout un rêve qui passe au cauchemar, un cauchemar que chaque personne doit éprouver. Hamza Hamada Mounir - il sait ce qu'est être

un clandestin - qui "porte ce texte, éprouve ce cauchemar. Il y a aussi quelques images assez "trash" d'une longue traversée de nuit avec des Anjouanais, tiré d'un reportage que notoire a produit. J'ai longtemps hésité à commander ce tournage à cause du danger, et c'est tout à fait insensé que des artistes - liés à un Centre Dramatique ! - veuillent se confronter à cette réalité. Mais il y a dans les yeux des enfants présents une pensée de la vie et de la mort qui me bouleverse.

Comment définiriez-vous Alain Kamal Martial?

Alain Kamal Martial est un poète et il a un regard sur le monde d'une effroyable lucidité. Et il traite d'une manière poétique - et ce mot est important car une pensée "poétique" du monde est aussi nécessaire qu'une pensée politique -, de ce qui nous trouble et de ce qui casse toutes nos certitudes. Il est une "autre voix".

Propos recueillis par Jacques Morlaud / Festival des Francophonies de Limoges

Epilogue des noyés

50 000 clandestins à Mayotte

Le plus grand cimetière de l'océan Indien » : ainsi Mansour Kamardine, député (UMP) de Mayotte, décrit-il la passe qui sépare l'île comorienne d'Anjouan et l'île française de Mayotte. Tous les ans, quelque 200 personnes périssent au cours de la traversée de cette zone infestée de requins en tentant de fuir la misère absolue.

L'envoyé spécial du Monde a rencontré sur place quelques-uns de ces candidats désespérés à « une existence meilleure ». Il raconte comment Mayotte est devenue, à 10 000 kilomètres de Paris, une porte dérobée de l'Europe. Sur une population de 160 000 habitants, l'île compterait 55 000 clandestins, venus des Comores, de Madagascar et d'Afrique continentale. Le ministre de l'outre-mer, François Baroin, avait déclenché au mois de septembre une polémique en remettant en question le droit du sol là où, expliquait-il, « nous sommes confrontés à des politiques de peuplement non maîtrisées ».

Mayotte, porte dérobée de l'Europe

Des hauteurs de Chiroroni, au sud de l'île d'Anjouan, la vue porte jusqu'à Mayotte, par-dessus 80 kilomètres de mer scintillante. Un sentier conduit à la plage où d'antiques pirogues à balancier déversent leur cargaison de poissons. Des barques plus grandes attendent, posées sur le sable. Les embarcations se rempliront à la tombée du jour de candidats au passage vers la France. Elles partiront pour un périlleux voyage, ballottées par les vagues, méritant ainsi leur surnom, hérité d'une danse africaine chaloupée : les *kwassa-kwassa*.

Plus loin, entre deux cocotiers, la terre a été fraîchement retournée. Des pierres plates ont été levées face à La Mecque. Quatre corps anonymes ont été enterrés sans cérémonie. Il y a deux mois et demi, un *kwassa-kwassa* s'est fracassé sur la barrière de corail. Ces passagers-là n'ont pu être sauvés de la noyade. Le fossoyeur montre deux autres monticules, un peu plus loin, qui datent d'un an.

Encore la mer a-t-elle bien voulu rendre ces morts. Il en est tant qui disparaissent corps et âme au large, dans cette zone infestée de requins. Selon l'Observatoire de l'émigration clandestine anjouanaise

(OECA), 200 personnes périssent chaque année dans la traversée. La passe entre l'île comorienne et l'île française serait *"le plus grand cimetière de l'océan Indien"*, d'après Mansour Kamardine, député (UMP) de Mayotte. Rosmin, 20 ans, y a perdu plusieurs amies, dont une jeune mère et son enfant de 3 ans. En septembre 2004, Rosmin, elle aussi, a *"tenté sa chance"*. Elle est partie de la plage de Bambao, après avoir remis 50 000 francs comoriens (100 euros) au passeur. Vingt-six personnes dont sept enfants et plusieurs femmes enceintes ont été entassées, à genoux, dans une barque dont le bord rasait les flots. Le calvaire a duré treize heures.

"Nous étions plongés dans le noir. Les gens priaient, pleuraient, ceux qui étaient malades vomissaient", raconte Rosmin. Longtemps, le passeur a louvoyé au large de Mayotte, tentant de tromper la vigilance des navires de surveillance. Puis il s'est jeté pleins gaz dans le lagon par-dessus le récif et a déversé sa cargaison humaine. Les clandestins se sont cachés jusqu'au petit jour avant de se fondre dans la masse.

Soifa et Anfouza, âgées de 18 ans toutes les deux, ont également risqué leur vie, en octobre 2002 et novembre 2004. Elles ont vendu jusqu'à leur ultime bijou pour payer le voyage, se sont embarquées sans savoir nager. *"Avions-nous le choix ? A Anjouan, nous n'avons aucun avenir. Mayotte, c'était la possibilité d'une existence meilleure"*, explique Anfouza. Soifa, elle, partait pour soigner des douleurs gastriques. *"Ici, il fallait payer l'hôpital et les médicaments. Là-bas, c'était gratuit."* Une fois guérie, elle est restée un mois cachée chez une amie, en quête d'un emploi de serveuse. *"Chaque fois que je sortais, je tremblais, de peur d'être attrapée"*, raconte-t-elle. A bout d'argent et d'espoir, Soifa, Anfouza et Rosmin sont finalement rentrées.

Toutes les trois aujourd'hui n'ont en tête qu'une idée : repartir dès qu'elles auront économisé la somme nécessaire. Puis tenter de trouver un travail, se marier, avoir des enfants. *"Je serais si contente s'ils pouvaient être français"*, assure Rosmin.

A Anjouan, rien n'est fait pour enrayer le trafic. Les adresses des passeurs sont connues de tous, à Bambao, M'Rémani ou

Marahare. A Domoni, un de ces trafiquants répare à la vue de tous un moteur, près de la crique maculée de sacs plastique et de débris d'où il s'élancera, le soir venu. Entre deux étals de poissons, des hommes et des femmes attendent. Des liasses d'argent passent de main en main. Certains policiers sont soupçonnés de complicité. Quelques malfrats auraient été molestés, pour l'exemple, mais il se murmure que tel haut gradé de l'armée gèrerait cinq bateaux en sous-main.

Le gouvernement se réfugie derrière un argument diplomatique, rappelé récemment à Paris par le président Azali Assoumani : les Comoriens n'ont pas à demander de visa pour Mayotte puisque cette île leur appartient. En 1975, trois des quatre entités de l'archipel (Grande Comore, Mohéli, Anjouan) ont opté pour l'indépendance. Les Mahorais ont choisi par référendum de rester français. Cette décision a été dénoncée par l'ONU. La République des Comores revendique donc officiellement le territoire.

En 1997, Anjouan avait fait sécession et demandé son rattachement à la France. Une partie de la population avait défilé le 14 juillet dans les rues de Moutsamoudou derrière des drapeaux tricolores. La France n'est finalement pas venue à eux. Eux ont donc décidé d'aller massivement vers la France.

A 10 000 kilomètres de Paris, Mayotte est ainsi devenue une porte, dérobée, de l'Europe. Selon l'Insee, sur une population de 160 000 habitants, l'île compterait 55 000 clandestins, venus essentiellement des Comores mais également de Madagascar et d'Afrique continentale. Ils forment l'essentiel de la main-d'œuvre dans l'agriculture, la pêche, le bâtiment, la restauration. Les immigrés sont également domestiques chez les "m'zoungous", les Blancs métropolitains, ou les riches Mahorais. Les salaires varient entre 100 et 500 euros par mois pour des horaires évidemment illimités. *"Nous avons à faire à des esclavagistes des temps modernes"*, regrette Serge Castel, patron du Medef, qui dénonce *"une concurrence déloyale pour ceux qui respectent les règles"*.

Ces clandestins, combien sont-ils parmi les centaines de malades qui attendent dans les couloirs du dispensaire Jacaranda, à Mamoudzou ? Les médecins refusent de rentrer dans ce décompte, au nom de l'obligation de soins qu'ils doivent à chacun. A la maternité de la ville, on tente de tenir des statistiques : 7 100 accouchements en 2002, 7 600 en 2004, 8 248 sur les neufs premiers mois de 2005. L'île totalise 1 % des naissances françaises et 65 % sont le

fait de femmes entrées clandestinement. Il faut chaque année ouvrir plusieurs dizaines de nouvelles classes pour accueillir les enfants en âge d'être scolarisés.

Sur les hauteurs de Kaweni, aux portes de Mamoudzou, les sans-papiers s'entassent par centaines, dans ce qui est probablement l'un des plus grands bidonvilles sur le sol français. Des baraques en bois et en tôle, sans eau courante, avec des installations électriques piratées, grimpent serrées les unes contre les autres à l'assaut d'une colline qui devient borborygme chaque fois qu'il pleut. Des Mahorais louent pour 200 euros par an les quelques mètres carrés où les familles ont bâti leurs abris.

On vit ici dans la crainte des descentes de police. L'arrivée d'une voiture est scrutée avec inquiétude. Mais, très vite, ils sont une cinquantaine à se couper la parole pour raconter leur quotidien. Abdallah Mouhoudhoir, 20 ans, tient à donner son nom par dignité et lassitude de se cacher. A Anjouan, il cultivait la vanille, le clou de girofle et la fleur d'ylang-ylang pour gagner, les bonnes années, 100 euros par an. Il vit aujourd'hui à Mayotte comme vendeur à la sauvette ou saisonnier agricole, et gratte une centaine d'euros par mois qui le font survivre avec sa femme et ses trois enfants : 2 ans, 1 an et 2 mois. Abdallah n'a qu'une ambition : *"Des papiers."*

Mais il le sait, cela tient de plus en plus de la chimère. Depuis quelques semaines, la population locale est passée du mépris à l'ostracisme. Les choses se sont envenimées après une manifestation de clandestins, le 28 septembre, qui a dégénéré et attisé les rancœurs. La police a arrêté les meneurs, les a aussitôt expulsés. L'un d'eux a échappé à la descente musclée. Cet ancien instituteur d'Anjouan a quitté son île en 1998, las de n'être plus payé. Il travaille aujourd'hui comme manœuvre dans le bâtiment. *"Les Mahorais ne veulent plus de nous"*, constate-t-il.

Les sans-papiers vivent aujourd'hui la peur au ventre. Mourdi a ainsi été chassé de sa maison par des hommes qui lui ont volé ses biens. Une mère de famille assure dormir dans la forêt, avec ses trois enfants, depuis que son propriétaire lui a intimé l'ordre de partir. Cet autre raconte comment des clandestins ont été passés à tabac après avoir répondu à une fausse offre d'emploi. *"On nous traite comme des animaux"*, jure un homme. *"On nous dit que nos papiers comoriens ont la couleur d'une couche de bébé sale."*

Dans certaines communes, des comités de vigilance ont sommé les étrangers de partir sous huitaine. Le maire de Sada a ordonné à la police municipale de recenser les

habitants qui emploient ou hébergent des clandestins. Dans les écoles, des mères de famille apostrophent les directeurs qui acceptent des enfants d'illégaux.

Les clandestins sont accusés d'alimenter le chômage quand 14 000 Mahorais sont en recherche d'emploi. Pas un vol non plus qui ne leur soit reproché. Il est vrai que les *kwassa-kwassa* ne repartent pas à vide vers Anjouan. Télévisions, ordinateurs, motos vendus là-bas n'ont pas souvent leur certificat d'origine... Des réseaux illégaux bricolent des faux papiers, arrangent des mariages blancs ou combinent de fausses reconnaissances d'enfants.

Le ras-le-bol des Mahorais est relayé par une large fraction de la classe politique. Les propositions pour un durcissement du droit du sol à Mayotte, reprises le 17 septembre par François Baroin, le ministre de l'outre-mer, ne trouvent guère de contradicteurs dans l'île. Elles visent à restreindre l'accès à la citoyenneté française pour les enfants de clandestins.

Les associations de défense des droits de l'homme jugent pourtant qu'un tel débat pêche par sa vacuité. La modification du droit du sol n'empêchera pas les Comoriens de fuir leur pays, assurent-elles. En outre, dans un archipel qui a toujours brassé ses populations, nombre de Mahorais ont des parents originaires des autres îles. Les esprits retors glissent également que la plupart des dignitaires de la République des Comores ont, en revanche, des passeports français parfaitement en règle. *"La seule solution pour endiguer l'immigration clandestine, c'est de les aider chez eux"*, constate Serge Castel.

Face à la grogne, l'Etat a surtout durci son arsenal répressif. Les moyens de lutte contre l'immigration ont quasiment doublé. Le nombre des reconduites à la frontière à Mayotte représentait, en 2004, la moitié du chiffre réalisé dans la métropole. Le centre de rétention administrative à Dzaoudzi affiche complet. Jusqu'à trois vols charters quotidiens sont organisés vers Anjouan.

Régulièrement, les médias sont conviés à des destructions de *kwassa-kwassa* interceptés une quarantaine déjà pour l'année en cours.

Les règles d'accès aux soins médicaux ont également été révisées. Ceux qui ne peuvent justifier d'une affiliation à la Sécurité sociale, donc les clandestins, doivent désormais payer. Pour un accouchement, le forfait est de 360 euros. Dans les faits, les hôpitaux et les médecins rechignent et accueillent tous les cas d'urgence. Mais les femmes qui n'ont pas versé leur écot peinent ensuite à obtenir un certificat de naissance, perdant ainsi toute chance d'obtenir des papiers pour leur enfant.

L'inspection du travail multiplie, quant à elle, les contrôles. Des employeurs indécents se sont retrouvés en garde à vue. Didier Perino, le directeur du travail, s'agace parfois des arguments que lui font valoir les gens pris en faute. *"Ils me parlent de mesures humanitaires alors qu'ils ne font que profiter de la détresse de pauvres gens"*, explique-t-il. Le fonctionnaire dénonce une certaine *"hypocrisie"* ambiante. *"On dit : les étrangers dehors, sauf bien sûr celui que j'exploite chez moi."* Les peines encourues, quelques dizaines de milliers d'euros, ne sont guère dissuasives.

Le climat est pourtant suffisamment délétère pour que nombre de clandestins aspirent aujourd'hui à rentrer chez eux. Air Comores, la seule compagnie à assurer une liaison aérienne vers Anjouan, est submergée. Les moins fortunés attendent que soit rétablie une liaison régulière par bateau, promise pour le mois de novembre.

Les départs provoquent déjà des turbulences dans l'économie. Faute de cueilleurs et de transporteurs, le prix des bananes a doublé à Mayotte. Le poisson commence également à manquer depuis que les pêcheurs anjouanais ne sont plus autorisés à les décharger sur le port.

Benoît Hopquin – 20 octobre 2005 – Le Monde